https://www.engcopilot.com/

Reef4 version 4.4.3.1 - Edition 174 - Décembre 2013
Document : DTU 59.4 (FD P74-205) (mars 1998) : Mise en oeuvre des papiers peints et revêtements muraux - Lexique des termes usuels (Indice de classement : P74-205)

norme française

FD P 74-205
Mars 1998
DTU 59-4

Travaux de bâtiment
Mise en oeuvre des papiers peints et revêtements muraux
Lexique des termes usuels

Building work - Hanging of wallpaper and wall coverings- Lexicon of everyday terms

Bauarbeit - Verlegung von Papiertapeten und Wandbekleidungen-Lexikon der gebräuchlichen Wörter

Statut
Fascicule de documentation publié par l'AFNOR en mars 1998.

Correspondance
A la date de publication du présent document, il n'existe pas de travaux européens ou internationaux traitant du même sujet.

Analyse
Le présent document fixe les termes usuels utilisés pour la mise en oeuvre des papiers peints et revêtements muraux, objet de la norme NF P 74-204-1 (Référence DTU 59.4).

Descripteurs
Thésaurus International Technique: bâtiment, revêtement mural, papier peint, mise en oeuvre, vocabulaire.

Sommaire

Liste des auteurs
1 Domaine d'application
2 Références normatives
3 Lexique
(A)
(B)
(C)
(D)
(E)
(F)
(G)

https://www.engcopilot.com/

https://www.engcopilot.com/

(H)
(I)
(J)
(L)
(M)
(N)
(O)
(P)
(R)
(S)
(T)
(V)

https://www.engcopilot.com/

https://www.engcopilot.com/

Membres de la commission de normalisation
Président : M FOULON
Secrétariat: M FLIPO - UNPVF

- M ANDRIAMITANTSOA LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS
- ARNAISE SOMMER - SFEC
- BODET CERIB
- BONHOMME CETEN APAVE
- CAPPELIN PVI - UNPVF
- CARPENTIER ESSEF
- CHAUDRON BUFLON SA - SFEC
- CRESSON CEBTP
- MME DE BROISSIA SYNDICAT FRANCAIS DES INDUSTRIELS DE LA DECORATION MURALE
- DE BRUIGNAC CONSERVATEUR DU DEPARTEMENT DES PAPIERS PEINTS/ MUSEE DES ARTS DECORATIFS
- DEL PUPPO SOCOTEC
- M DUVAL PLATRES LAMBERT - SNIP
- FELIZAT SOCIETE THOMAS & HARRISON - UNPVF
- FICHET BEKAERT TEXTILES
- MME FLIPO UNPVF
- FONCELLE UNPVF
- M FONTAINE ATO FINDLEY SA - SFCA
- FONTAINE SNAFAPT
- FOULON SOCIETE APPLI UNPVF
- GRIFFAY FND
- GROSJEAN UNM

MME HOCHBERG MURASPEC

- M HRABOVSKY BNTEC
- IRLE HENKEL FRANCE SA - SFCA
- LACOSTE ATO-FINDLEY SA - SFCA
- LE PUIL IFIDEC-IPEDEC
- LEMARCHAND SARL LEMARCHAND/UNPVF
- MARTY CAPEB/UNA - PVR

MME MASSE-LEDURE M2L/UNPVF

- M MASSON BUREAU VERITAS
- MENARD PEINTURES ZOPLAN
- MICAS UNAMA
- MICHEL GROUPE JEFCO
- MULTON JARDIN SA-TOUPRET
- PHELIPPEAU PHELIPPEAU DECORATION SA
- PLANEIX UNEP
- POUQUET MURASPEC SARL
- RELAUT GENTIA LAFARGE - SFCA
- ROLLET ASSOCIATION TECHNIQUE DE L'INDUSTRIE DES LIANTS HYDRAULIQUES
- SAUDEMONT ENTREPRISE SAUDEMONT/UNPVF

MME TORCHIA AFNOR

- M VENOT CAPEB
- WEBER SA UGEPA

https://www.engcopilot.com/

https://www.engcopilot.com/

- ZAS GRANTIL

https://www.engcopilot.com/

https://www.engcopilot.com/

1 Domaine d'application

Le présent document propose un lexique relatif aux termes usuels utilisés pour la mise en oeuvre des papiers peints et revêtements muraux objet de la norme NF P 74-204-1 (Référence DTU 59.4).

https://www.engcopilot.com/

https://www.engcopilot.com/

2 Références normatives

Ce document comporte par référence datée ou non datée des dispositions d'autres publications. Ces références normatives sont citées aux endroits appropriés dans le texte et les publications sont énumérées ci-après. Pour les références datées, les amendements ou révisions ultérieurs de l'une quelconque de ces publications ne s'appliquent à ce document que s'ils y ont été incorporés par amendement ou révision. Pour les références non datées, la dernière édition de la publication à laquelle il est fait référence s'applique.

NF P 74-204-1
Travaux de bâtiment - Mise en oeuvre des papiers peints et des revêtements muraux-Partie 1 : Cahier des clauses techniques (Référence DTU 59.4).

https://www.engcopilot.com/

https://www.engcopilot.com/

3 Lexique

(A)

Absorbant

Qualité d'un matériau capable de se laisser pénétrer plus ou moins facilement par un liquide ou un gaz. La plus ou moins forte absorption d'un subjectile et/ou d'un revêtement est une caractéristique importante ayant notamment une incidence sur le choix de la colle et/ou des préparations à envisager.

Acétate de polyvinyle (PVA)

Matière synthétique en dispersion aqueuse rentrant dans la formulation de colles prêtes à l'emploi.

Acrylique (résine acrylique)

Matière synthétique en dispersion aqueuse rentrant dans la formulation de colles prêtes à l'emploi.

Adhérence

Force de liaison entre le support d'un revêtement et le subjectile. Faculté de maintenir les deux surfaces ensemble.

Adhésif

Synonyme de colle.

Il assure la liaison (adhérence) entre le subjectile et le revêtement affiché (voir affichage).

Adhésion

Force d'adhérence.

Propriété de la colle assurant la solidarisation entre le subjectile et le revêtement.

Affichage

Action de positionner par collage un lé au mur et/ou au plafond en veillant si nécessaire à son raccordement avec le lé précédent. Cette opération est suivie d'un marouflage et d'un arasement.

Aiguilleté (revêtement)

Revêtement textile non tissé obtenu par l'enchevêtrement de plusieurs nappes de fibres réalisé par un mouvement de va-et-vient de planches munies d'aiguilles à ardillons. Différentes structures peuvent être obtenues qui conduisent à deux grandes classes d'aiguilletés : les aiguilletés plats et les aiguilletés bouclés ou verticaux. Ce matériau est généralement contrecollé sur un dossier papier pour constituer un revêtement mural textile dont il assure la texture frontale.

Amidon

Matière végétale originaire des céréales ou tubercules rentrant après transformation chimique dans les compositions de colles (murales en général).

Amylacée

Voir colle amylacée.

Anglésage

Technique utilisée en pose tendue pour débuter et terminer la pose de revêtement sans fixations visibles. Elle fait appel à des profils d'accrochage, sur l'envers desquels le revêtement est agrafé après avoir été prétendu; la remise en place de la bande d'accrochage complète la tension et permet au textile d'épouser l'arête rectiligne du profil.

Anticryptogamique (agent)

Adjuvant (organique, organo-minéral ou minéral) susceptible de réduire ou d'empêcher l'attaque de produits par une flore parasite (champignon, et par extension de langage, mousse, algue).

On désigne aussi sous ce vocable des solutions assurant, par imprégnation ou impression, la protection de matériaux poreux contre ces mêmes agents. Bien que possédant un spectre aussi large que possible, un seul et même agent n'est pas actif vis-à-vis de la totalité des cryptogames et autres micro-organismes existants ; de plus, il présente une durée de vie et une efficacité limitées dans le temps. Voir aussi Fongicide.

Anti-oxydant

Adjuvant utilisé notamment dans le domaine des colles, afin d'éviter les dégradations photo-oxydatives qui pourraient être à l'origine du jaunissement de revêtements du type PVC lorsqu'ils sont posés avec des colles dites non stabilisées.

Aplomb

Axe perpendiculaire au plan horizontal.

Arasement

Ajustage d'un revêtement par découpe le long des contours de la surface revêtue (profils, plinthes, moulures, plafonds,...).

Arrachable à sec

https://www.engcopilot.com/

https://www.engcopilot.com/

Terme appliqué à un revêtement mural qui peut être arraché manuellement d'un seul venant par voie sèche du subjectile sur lequel il a été appliqué.

Le symbole indiquant qu'un revêtement est arrachable à sec est le numéro 6.1 du tableau 1 de l'annexe C issue de la norme NF EN 235 .

Arrachable au mouillé

Terme indiquant que le revêtement peut être enlevé du subjectile sur lequel il a été posé et cela en le détrempant avec de l'eau ou un agent spécifique de décollage ou par un traitement à la vapeur puis un grattage, le matériau étant détrempé.

Le symbole indiquant qu'un revêtement mural requiert une dépose humide est le numéro 6.3 du tableau 1 de l'annexe C issue de la norme NF EN 235 .

Assemblage par couture

En pose tendue de revêtements textiles en faible largeur, opération préliminaire à la pose constituant à solidariser, au niveau de leurs lisières et par couture droite (suivant un fil de chaîne), l'ensemble des lés nécessaires pour revêtir une surface.

Cette opération est réalisée dans des conditions hygrothermiques équivalentes à celles qui prévaudront lors de l'occupation des locaux.

(B)

Bain (de fabrication)

1. Terme initialement réservé à la solution colorante utilisée pour teindre des matières textiles.
2. Par extension, unité de fabrication qui garantit une certaine constance sur le plan de la teinte, de la pénétration des impressions et de la texture; les légères différences enregistrées entre le début et la fin d'un même bain justifient une numérotation des pièces et/ou une inversion de sens (imposée par le fabricant) à laquelle le poseur devra prêter attention lors de la pose (utilisation en ordre croissant ou décroissant de numérotation).

Balèvre

Désaffleurement sur les parements des bétons, pierre, bois, etc.

Bande d'accrochage

Profil destiné à assurer la fixation et la tension pour des revêtements textiles utilisés en pose tendue.

Bistre

Fraction soluble à l'eau, en provenance de suies, qui imprègne le subjectile.

Le bistre apparaît généralement au niveau des corps de cheminées où il occasionne un tachage brun-jaune.

Il constitue une défectuosité initiale du subjectile qu'il est nécessaire d'isoler avant de procéder à la pose, faute de quoi, il peut donner lieu à des tachages ou auréoles dans un revêtement collé.

Bord à bord (pose)

Voir pose bord à bord.

Bouclé (revêtement)

Textile tissé ou tufté dont le velours est constitué de boucles. Suivant l'aspect désiré, on retravaille ou non la surface frontale pour lui conférer une structure particulière ; on obtient ainsi :

- le bouclé simple ou uni («level loop»), dont le velours est constitué de boucles de même hauteur ;

  le revêtement à doubles boucles dont le velours est constitué d'une alternance de boucles hautes et basses ;
- le bouclé structuré («hi-lo»), dont le velours présente un dessin en relief obtenu par alternance de plages à boucles hautes et d'autres à boucles basses. Si, dans une telle structure, on rase les crêtes des boucles hautes, on obtient un «tip sheared», tandis que le rasage des boucles hautes au niveau des boucles basses conduit à un «level sheared» le bouclé rasé ou velours classique («cut pile»), dont la face frontale initialement constituée de boucles de même hauteur a été uniformément rasée.

Boulochage

Défaut d'un revêtement textile consistant en la formation de petits agglomérats de fibres en provenance de la face frontale, qui ne peuvent être éliminés facilement par brossage ou aspiration.

Bourre

1. Au sens propre du terme, lot en vrac de fibres textiles discontinues de longueur déterminée.
2. Par extension, fibres textiles de courte longueur, non fixées en cours de fabrication, qui se libèrent à la pose ou en cours d'utilisation du revêtement ; ces fibres peuvent être éliminées par brossage et par aspiration. L'apparition de bourre ne constitue pas en soi un défaut du revêtement si elle est limitée dans le temps.

https://www.engcopilot.com/

https://www.engcopilot.com/

Brossabilité

Caractéristique d'un revêtement mural fini de lavabilité supérieure, duquel les saletés et la plupart des taches d'origine domestique à base aqueuse peuvent être éliminées de la surface à l'aide d'une brosse douce et d'un détergent doux ou un abrasif doux. Les huiles, graisses et certaines taches à base de solvant peuvent être également éliminées si leur élimination se fait immédiatement après l'apparition des taches.

Le symbole correspondant est le numéro 2.3 du tableau 1 de l'annexe C issue de la norme NF EN 235 .

Brossage

Action consistant à enlever de la surface d'un subjectile les parties pulvérulentes ou mal adhérentes à l'aide d'une brosse dure. Il s'exécute à sec.

Bullage

Présence de petites cavités sur un subjectile ou de bulles d'air sous un revêtement.

(C)

Calepinage

Représentation du détail du découpage des lés d'un revêtement mural tenant compte :

- de la nécessité de réduire les variations de tonalité admissibles et de raccorder les motifs pouvant exister en face frontale du revêtement ;
- des dispositions de la pièce pour positionner les joints et les minimiser ;
- des indications de pose du fabricant (pose bord à bord, en superposition, émargement à sec).

Calicot

En matière de préparation ou de réparation du subjectile, bande textile tissée ou non (généralement en verre), posée légèrement en retrait de la surface dans un enduit frais et destinée à ponter des fissurations.

En cas de fissures «mortes», cette technique est satisfaisante pour pallier leur réapparition ; en cas de fissures «actives», la fissuration réapparaîtra aux lisières de la bande, sous forme dédoublée et l'ouverture cumulée sera similaire à celle de la fissuration initiale.

Cellulose

Matière végétale originaire principalement du bois et rentrant après transformation dans les compositions de colles.

Chaîne

En fabrication de revêtements textiles, la «chaîne de force» désigne l'ensemble de fils régulièrement espacés (la nappe), disposés dans le sens de la longueur de la pièce fabriquée et qui en renforcent le soubassement.

La «chaîne de liage» désigne la nappe de fils qui s'entrecroisent généralement deux à deux en emprisonnant dans leurs boucles la duite inférieure et la ou les duites supérieures qui sont ainsi liées et enserrent à la fois les fils de la chaîne de force et les touffes ou les boucles du velours (voir Duite).

Champ (Frise)

Terme désignant un revêtement placé en tête de lé, de même tonalité ou en harmonie avec celle du lé, et séparé de lui par un galon ou une moulure.

La pose collée d'un champ est surtout pratiquée dans d'anciennes constructions présentant des hauteurs sous plafond importantes ; elle permet d'alléger un décor et/ou de modifier au niveau optique le volume d'une pièce.

Chlorure de polyvinyle (PVC)

Résine résultant d'une polymérisation (addition en chaîne) d'un certain nombre de molécules élémentaires, dénommées monomères vinyliques.

Le chlorure de polyvinyle est largement utilisé dans le domaine des revêtements muraux sous forme d'enduction, de couche homogène ou de couche cellulaire (mousse).

Cloquage

En revêtement mural, altération liée à la pose qui se caractérise par des déformations convexes du revêtement corrélatives à un emprisonnement d'air entre le subjectile et le revêtement.

Cloque

Boursouflure de revêtement.

Cohésion

Force de liaison réunissant les particules (molécules) d'un matériau.

Résistance interne à la désolidarisation des matériaux (voir désolidarisation).

Colle

https://www.engcopilot.com/

https://www.engcopilot.com/

Préparation destinée à faire adhérer deux matériaux de même nature ou non. Les forces d'adhésion développées procèdent de plusieurs mécanismes pouvant éventuellement agir en synergie ; ce sont notamment l'accrochage mécanique dans les anfractuosités de surface des matériaux à assembler, le développement de liaisons physico-chimiques,...

Il existe de nombreux types de colles adaptés à chaque situation particulière rencontrée. Beaucoup de colles utilisées en revêtement mural se présentent en poudre à mettre en solution dans l'eau ; d'autres, comportant des dispersions aqueuses ou des solutions en solvants organiques de résines synthétiques, sont livrées prêtes à l'emploi.

Colle à double encollage

Colle en solution à base de polychloropréne qui doit être appliquée à la fois sur le subjectile et sur le revêtement.

Une fois le système de solvant évaporé, on obtient un film «sec au toucher» qui développe presque instantanément une force d'adhésion immédiate («tack») quasi maximale (voir Tack).

Ces colles sont dites aussi «colles néoprènes» ou «colles de contact».

Certaines formulations sont stabilisées de façon à éviter une interaction avec les plastifiants entrant dans la composition des revêtements plastiques ; les colles non stabilisées sont susceptibles de développer un jaunissement irrécupérable du revêtement.

Colle amylacée

Colle en poudre à base d'amidon, à préparer dans l'eau.

Colle à l'alcool

Colle en solution (solvant organique) à simple encollage dont le liant est dérivé de la colophane.

Colle cellulosique

Colle en poudre à base de dérivés de la cellulose, à préparer dans l'eau.

Colle de contact

Adhésif prêt à l'emploi utilisé en double encollage (subjectile + support de matériau), pour l'affichage (voir ce terme) du revêtement lorsque le film de colle est sec au toucher.

Colle néoprène

Voir colle à double encollage.

Colle en pâte

Adhésif en dispersion aqueuse prêt à l'emploi, formulé avec plusieurs composants liquides et solides finement répartis, à utiliser sans aucune dilution ni additif.

Colle en poudre

Colle à base de matières hydrosolubles ou réactives avec l'eau, à préparer dans l'eau.

Colle en solution

Adhésif prêt à l'emploi, formulé par dissolution d'une matière soluble dans des solvants.

Compatibilité

Aptitude d'un produit et/ou d'un matériau à être associé à un autre sans risque d'altération réciproque, immédiate ou différée.

Confection des joints

Voir pose bord à bord, pose en recouvrement ou demi-joints et pose à lés superposés tranchés.

Couteau à angleser

Outil à large lame non tranchante utilisé notamment en pose tendue pour forcer le revêtement textile dans une fausse couture ou derrière une bande d'accrochage.

Cueillie

Bordure d'un panneau à revêtir située sur l'arête d'un angle rentrant.

(D)

Décoloration

Altération de la teinte d'un revêtement posé. La décoloration peut provenir de l'action de radiations lumineuses, de l'interaction du subjectile sur le revêtement ou d'une réaction chimique ou biochimique interne indésirable (moisissures, par exemple).

Décor

Caractéristique d'un revêtement mural, combinaison d'éléments pouvant inclure l'aspect, les coloris, les motifs.

Dégraissage

Opération ayant pour but de rendre un subjectile exempt de graisses susceptibles de nuire à la bonne adhérence du papier peint ou du revêtement mural. Il s'effectue à l'aide de solvant chloré ou aromatique.

https://www.engcopilot.com/

https://www.engcopilot.com/

Cette opération est suivie d'un essuyage soigné.

Dégrossissage

Opération discontinue à exécuter sur subjectiles maçonnerie pour atténuer les désaffleurs des balèvres ou de joints. Le dégrossissage est limité par les possibilités de rechargement à l'enduit de peinture (c'est-à-dire de 2 à 5 mm d'épaisseur).

Délaminage

Dissociation des couches constitutives d'un revêtement, qui peut être accidentelle et révéler un défaut de fabrication ou, au contraire, recherchée pour faciliter une dépose (papier pelable ou strippable).

Désolidarisation (décohésion)

Défaut de tenue entraînant un décollement dû à un choix de colle non adapté ou une mauvaise cohésion.

Détapissage

Opération ayant pour but la dépose des anciens papiers de tenture ou revêtements et s'effectuant par détrempe, grattage, arrachage, décapage ou par utilisation de produits du commerce suivie d'un rinçage si nécessaire. Le subjectile ainsi mis à nu devra être totalement sec avant poursuite des travaux. Cette opération peut être exécutée manuellement ou mécaniquement.

Dispersion aqueuse (colle en dispersion aqueuse)

A base d'eau. Voir Colle en pâte.

Dossier

Envers d'un revêtement, solidaire de la face frontale et lui servant de support, composé d'une ou de plusieurs couches pouvant remplir des fonctions distinctes (stabilisation dimensionnelle, confort thermique ou acoustique, etc.).

Double encollage

Voir Colle à double encollage.

Double jet

Voir Papier double jet.

Duite

Longueur d'un fil de trame d'une lisière à l'autre dans un revêtement tissé (voir Chaîne).

Duplex

Voir revêtement duplex.

(E)

Eclairage rasant

Voir Lumière rasante.

Efflorescence

Lors du séchage d'un matériau humide, rejet de sels qui cristallisent en profondeur ou en surface.

Pour les matériaux minéraux artificiels, ces cristallisations sont en majorité constituées de carbonates et/ou de sulfates alcalins ou alcalino-terreux ; on les confond à tort avec le salpêtre, qui est un nitrate de sodium et de potassium.

L'élimination de ces efflorescences est indispensable avant collage. Leur persistance est l'indice d'un problème d'humidification auquel il faut remédier.

Egrenage

Lors de la préparation du subjectile, action consistant à éliminer les grains adhérents à la surface ou les petites aspérités par passage d'un outil (couteau ou lame) ou d'une cale en bois.

L'égrenage s'exécute à sec, le matériau étant sec et de façon à ne pas blesser le subjectile.

Emarger

Couper à sec la lisière d'un lé de revêtement en papier à l'aide d'une règle, de manière à obtenir des bords rectilignes pour réussir une pose à joints vifs.

Emulsion (colle en émulsion)

Employé souvent comme synonyme de dispersion (mais une émulsion ne comporte pas de phase solide).

Voir dispersion.

Encollage

Opération qui consiste à étaler la colle à l'aide d'un outil approprié (brosse, rouleau, spatule,...). Application régulière et uniforme de la colle en quantité suffisante.

Enduction

Opération de fabrication d'un revêtement mural consistant en l'application d'une résine de synthèse (généralement PVC ou acrylique) par étalement ou imprégnation partielle sur un dossier. La couche

https://www.engcopilot.com/

https://www.engcopilot.com/

d'enduction peut être transparente ou, au contraire, supporter le décor.

Enduisage

Il peut s'exécuter sur tous les subjectiles. Les opérations d'enduisage ont pour but, après des opérations de rebouchage et de dégrossissage, de corriger les défauts de surface pour que, l'enduisage terminé, le subjectile présente une surface compatible avec l'état de finition recherché.

On distingue trois types courants d'enduisages : l'enduisage de ratissage, l'enduisage non repassé et l'enduisage repassé (voir paragraphes 6.4.1.4.1 à 6.4.1.4.3 de la norme NF P 74-204-1).

Envers

Voir dossier et support.

Epaufrure

Eclat d'un parement, ou dans le fil d'une arête ; on dit alors que l'arête est épaufrée.

Epongeabilité

Caractéristique d'un revêtement mural, duquel l'adhésif de pose peut être éliminé de la face frontale au moyen d'un chiffon ou d'une éponge humide, sans provoquer de dommage visible, à condition d'opérer tant que l'adhésif de pose est encore humide.

Le symbole correspondant est le numéro 1.1 du tableau de l' annexe C .

Epoussetage

Opération ayant pour but de faire disparaître du subjectile les matériaux pulvérulents ou la poussière. Il s'exécute sur fond sec à la brosse douce. **Etanchéité à l'air**

Opération de préparation du subjectile permettant de prévenir les infiltrations d'air à travers un revêtement textile tendu et de limiter très sérieusement le risque d'apparition de salissures préférentielles.

Cette opération consiste à obturer avec une masse d'étanchéité les fissures ou les ouvertures (gaines électriques, par exemple) présentes dans le subjectile, de manière à empêcher un appel d'air à ce niveau.

Elle peut faire partie intrinsèque du revêtement.

Extrait sec

Masse résiduelle d'un corps après déshydratation en étuve et élimination de tous ses composants volatils.

Est exprimé en pourcentage par rapport à sa masse initiale. L'extrait sec permet de connaître, par différence, le taux d'eau ou de solvant, contenu initialement dans le produit analysé.

(F)

Fantômes

1. Altération visuelle des revêtements minces de tonalité claire, par laquelle des différences de coloration du subjectile (graffiti, débordements de peinture au niveau des ébrasements, etc.) contrastent par transparence avec la teinte du revêtement.
2. Salissures se présentant, suivant un motif répétitif, à la surface d'un revêtement posé sur un subjectile mal ou non isolé ; ces salissures résultent de la fixation locale par condensation de poussières au niveau de ponts thermiques et soulignent généralement la structure portante.

Fausse couture (double anglésage)

En pose tendue, assemblage de deux lés consécutifs obtenu en insérant le revêtement à la palette de rentre, dans la gorge réalisée par deux bandes d'accrochage accolées, parallèles.

Feuille métallique

Revêtement particulier, à utiliser comme un papier de fond, constitué d'une feuille métallique contrecollée sur un dossier en papier.

Ce type de revêtement est utilisé en technique d'isolation pour des subjectiles présentant, sur la majorité de leur surface, un risque de saignement (cas, par exemple, de la présence de bistre) et lorsque les causes de ce dernier (par exemple, humidité) auront été éliminées. L'utilisation de feuilles métalliques pour résoudre un problème d'humidité ne conduit pas à un résultat durable.

Fissure (≤ 0,2 mm)

Altération du subjectile qui consiste en une discontinuité non recherchée affectant généralement toute l'épaisseur d'une couche constitutive du subjectile et résultant d'une rupture de cohésion interne de ce dernier.

La fissuration peut avoir des origines diverses et, suivant le cas, être des «fissures actives» ou des «fissures mortes». La fissure active est presque toujours initiée par une contrainte cyclique (dilatation thermique, par exemple), tandis que la fissure morte est stable après disparition de la contrainte l'ayant provoquée.

Fixateur de fonds

https://www.engcopilot.com/

https://www.engcopilot.com/

Produit d'impression désigné aussi «impression pour fonds absorbants», des subjectiles neufs, trop absorbants, poudreux ou légèrement friables avant la pose de revêtements.

Il confère aux fonds traités une solidité et une absorption normale en les rendant aptes à recevoir les colles.

Fond

Voir subjectile.

Fongicide (traitement de la colle et du revêtement)

Protection préventive empêchant la prolifération de champignons durant le temps de séchage du revêtement collé, ne devant pas dépasser 3 à 4 jours sur un fond normalement absorbant. Voir Anticryptogamique et Moisissure.

Frise

Terme désignant un élément de finition en papier, qui se présente sous la forme d'un large ruban ornemental décoré dont la lisière inférieure peut être rectiligne ou chantournée ; il est rapporté par collage pour fournir un aspect décoratif particulier.

Frisures ou plissures

Pour des revêtements textiles assemblés par coutures, défectuosité caractérisée par de petites ondulations apparaissant sur les bords de la couture lors de la mise en tension qui est volontairement ou non, exagérée (par exemple, surcroît de tension occasionné lors du séchage de lés assemblés et/ou posés dans une ambiance plus humide que celle considérée comme normale pour les locaux occupés).

(G)

Galon

Elément de finition sous forme de ruban en tissu ou en papier, collé en lisière supérieure et/ou inférieure :

- d'un revêtement textile tendu pour masquer l'agrafage ;
- d'un revêtement en papier pour fournir un aspect décoratif particulier.

Gaufrage

Dans le cas d'un revêtement en papier, d'un revêtement vinyle ou textile, technique de finition de la face frontale destinée à lui conférer, par application mécanique d'une pression avec ou sans apport de chaleur, un relief. Lorsque le gaufrage coïncide exactement avec le motif décoratif imprimé, on parle de gaufrage à impression cadrante.

Gommage

Evaporation (partielle ou totale) suffisante de l'eau ou des solvants contenus dans les colles pour que le film de colle appliqué devienne «poissant» pour les adhésifs en dispersion ou en solution et «sec au toucher» pour les colles de contact.

Temps à respecter entre le moment où la colle a été étalée et l'instant où l'affichage du revêtement peut débuter.

Voir aussi Temps de gommage.

(H)

Humeur (en humeur)

Soit :

- la colle étalée est poissante au toucher (amoureuse = transfert facile) dans la limite de son temps ouvert ;
- sa pégosité («tack») augmente avec l'évaporation de l'eau ou solvants (voir Tack et Pégosité).

Soit :

- la colle se trouve réactivée (remise en humeur) par une réaction chimique, une influence d'humidité ou solvants enfermés ;
- elle perd son pouvoir collant et le film devient poissant.

(I)

Impression

Opération de préparation du subjectile consistant en l'application d'une couche primaire, incolore ou pigmentée, spécifiquement destinée à rendre un fond apte à recevoir un revêtement.

Il existe plusieurs types d'impressions. Elles ont des rôles différents mais toutes ont la fonction d'accrochage (voir paragraphes 6.4.1.1 à 6.4.1.1.4 et 6.4.2.2 à 6.4.2.6 de la norme NF P 74-204-1) d'une part pour les travaux préparatoires avant enduisage et d'autre part pour les travaux d'apprêt avant collage.

https://www.engcopilot.com/

https://www.engcopilot.com/

Interstice

Discontinuité voulue ou non entre deux matériaux, qui ne résulte pas d'une rupture décohésive (antonyme de fissure).

(J)

Joint vif

(Voir pose bord à bord).

(L)

Lavabilité

Caractéristique d'un revêtement mural fini, duquel les saletés et certaines taches d'origine domestique à base aqueuse peuvent être éliminées de la surface avec précaution à l'aide d'un chiffon humide et d'une eau savonneuse. Les huiles, graisses et taches à base de solvants ne peuvent pas être enlevées.

Le symbole correspondant est le numéro 2.1 du tableau 1 de l'annexe C .

Lé (ou laize)

1. Largeur d'un revêtement pris entre ses deux lisières.
2. Par extension, bande de revêtement extraite par découpe lors de l'opération de débitage du rouleau.

Lessivabilité

Qualité d'un revêtement dont on peut assurer l'entretien par lavage à l'éponge et à l'eau additionnée d'un détergent, sans altérer en aucune façon son aspect.

Un revêtement lessivable autorise l'élimination de la plupart des taches d'origine domestique à base aqueuse ; certaines taches d'huiles, de graisses et d'autres corps dissous en solvants pourront être éliminées si l'intervention après tachage est rapide.

Le symbole correspondant est le numéro 2.2 du tableau 1 de l'annexe C .

Lisière

Bord longitudinal d'un revêtement qui se caractérise parfois par une armure différente ou par une autre teinte que celle de la pièce (par exemple, papier à émarger).

Lumière rasante

Eclairage particulier dont la source lumineuse est quasi parallèle au plan observé. Il ne peut être utilisé pour juger la pose de revêtements minces collés (voir paragraphe 7.3 de la norme NF P 74-204-1).

(M)

Marouflage

Opération consistant à presser contre le subjectile un revêtement souple à l'aide d'un outil approprié (spatule, balai, rouleau,...) pour chasser l'air enfermé et obtenir une surface sans pli ni cloque.

Cette opération favorise la répartition et le transfert de colle et contribue à la bonne tenue du revêtement affiché (voir affichage).

Maroufleur

Outil large et aplati en bois ou en matière plastique, à lame non tranchante légèrement biseautée, utilisé par le poseur pour maroufler le revêtement qu'il vient d'afficher ou comme guide pour l'arasement.

Marquage

Opération consistant à imprimer, sur un rouleau de revêtement ou sur une étiquette l'accompagnant, une inscription (lettres, chiffres et/ou symboles) indiquant :

- le bain de fabrication ;
- le numéro d'ordre de la pièce dans le bain ;
- la conformité éventuelle du produit à une norme ;
- diverses caractéristiques propres au revêtement (épongeabilité, lavabilité, lessivabilité,...).

Mat de verre

Nappe textile minérale obtenue par enchevêtrement de fibres de verre non tissées, utilisée notamment dans la confection de certains dossiers, de manière à leur conférer des propriétés caractéristiques (en matière de stabilité dimensionnelle, réaction au feu, résistance aux micro-organismes, par exemple).

Migration

Phénomène de transfert de matière sous l'influence de facteurs chimiques ou physico-chimiques conduisant à une diffusion de résines, de colorants, à une exsudation de plastifiants non liés ou d'autres matières incompatibles et qui se manifeste par un changement d'aspect du revêtement posé.

Moisissure (micro-organismes - champignons)

https://www.engcopilot.com/

https://www.engcopilot.com/

Attaque bactérienne dans un milieu humide ayant altéré le revêtement collé après dégradation du film de colle.

Développement et envahissement de champignons «multicolores».

Voir aussi Fongicide.

N.B. : Le subjectile doit être sec et protégé contre les infiltrations ou remontées d'humidité, pour éviter ce type d'altération.

Molleton

Feutre textile (végétal, minéral ou organique) placé à plat, à même le subjectile, sous un revêtement textile tendu.

Il améliore les qualités de confort acoustique et/ou thermique et/ou d'étanchéité à l'air.

Motif

Ensemble des dessins répartis sur la face frontale d'un revêtement.

Mousse

Matériau synthétique alvéolaire à cellules ouvertes ou fermées, obtenu par thermopolymérisation d'une composition fluide contenant un agent porogène (mousse chimique) ou un entraîneur d'air (mousse mécanique).

(N)

Nervosité

Particularité que présente un revêtement, par sa raideur, à ne pas épouser facilement une forme qui lui est imposée et revenir à sa forme initiale.

Avec des revêtements nerveux, on aura souvent recours localement (notamment au niveau des cueillies ou des angles vifs) à des colles de contact.

Non tissé

Famille de produits textiles obtenus à partir de nappes de fibres enchevêtrées par aiguilletage, thermosoudage, feutrage, collage, etc.

Nuançage

Altération de la coloration d'un revêtement caractérisée par une modification graduelle de la teinte. Le nuançage peut se produire à des degrés divers en cours de fabrication et est imputable à de légères modifications de température, de texture des fils, de prise de teinte, etc.

Pour être le moins perceptible possible, le nuançage impose une numérotation des bains et l'utilisation des lés dans un ordre et/ou un sens précis imposé par le fabricant.

Numéro de lé

Repérage apporté par le poseur sur l'envers et à la tête des lés, dans l'ordre où ils sont débités à partir d'un rouleau.

Le respect de l'ordre de cette numération permet de repérer le sens du lé et minimise le nuançage en se conformant aux prescriptions du fabricant.

Numéro de pièce ou d'ordre

Voir Marquage .

(O)

Ondulation

Défaut de planéité d'un subjectile qui se caractérise par une suite de creux et de bosses. Il peut être atténué dans certaines limites, par une préparation adéquate faisant intervenir une ou plusieurs opération (s) d'enduisage accompagnées de ponçages.

(P)

Papier de fond

Voir Revêtement d'apprêt.

Papier double jet

Papier de grammage compris entre 130 et 150 g/m², dit aussi simplex normal, constitué lors de la fabrication de deux couches appliquées successivement l'une sur l'autre.

Papier duplex

Voir Revêtement duplex.

Papier ingrain

Voir Revêtement ingrain.

https://www.engcopilot.com/

https://www.engcopilot.com/

Papier pelable

Voir Pelable.

Papier simple jet

Papier léger (< 120 g/m2), dit encore simplex léger, fabriqué en une seule couche et souvent utilisé comme papier de fond. Le simple jet évite un délaminage possible lors du séchage.

Papier strippable

Voir Arrachable à sec.

Pégosité (voir Tack)

Néologisme, issu de «piège», caractérisant le pouvoir collant en phase humide.

Pouvoir piégeant ou adhérence instantannée.

Faculté d'une colle à «piéger» un revêtement affiché pour l'empêcher de se relever de par sa nervosité «naturelle» ou de glisser sous influence de son propre poids.

Peinture primaire

Voir Primaire d'accrochage.

Pelable

Terme appliqué à un revêtement mural fini dont la surface décorée ou la surface de protection peut être retirée manuellement du subjectile de base par voie sèche et cela en un seul venant. Le support de base qui demeure reste posé sur la surface sur laquelle il a été appliqué.

Le symbole indiquant qu'un revêtement est pelable est le numéro 6.2 du tableau 1 de l'annexe C.

Perméabilité

Aptitude d'un matériau à se laisser traverser par certaines substances (eau, air, par exemple) à l'état liquide ou gazeux.

Le caractère perméable ou non d'un subjectile est important parce qu'il conditionne le choix du revêtement et de la colle. De façon générale, sur des subjectiles à faible perméabilité, il serait idéal de poser des revêtements à forte perméabilité.

pH

Mode conventionnel et simplifié d'expression de l'alcalinité, de la neutralité ou de l'acidité d'une solution ionisée.

Le pH 7 correspond à une solution neutre, un pH inférieur à 7 correspond à une solution acide et un pH supérieur à 7 correspond à une solution alcaline (basique).

Le pH peut être déterminé par un pH-mètre ou, dans la pratique courante, par l'utilisation de papiers indicateurs.

Plastifiant

Substance très peu volatile dans les conditions ambiantes et susceptible de conférer au film de colle et/ou au revêtement des qualités de souplesse et d'adhérence plus ou moins durables.

Pli

Voir Frisures ou plissures.

Ponçage

Opération consistant à éliminer à l'aide d'un papier abrasif les aspérités et rugosités du subjectile. Cette opération s'exécute à sec.

Porosité

Caractéristique d'un matériau à structure lacunaire, liée à la présence de pores sous forme de canaux enchevêtrés (porosité ouverte) ou de cellules fermées (porosité fermée), et définie comme étant le rapport du volume de vides au volume total de l'échantillon considéré.

Suivant le cas (porosité ouverte ou fermée), la porosité sera ou non en liaison avec l'absorption. Cette notion ne doit pas être confondue avec la rugosité.

Pose

Action de poser un revêtement sur un subjectile prêt à le recevoir. Par extension, ensemble des opérations définies par le cahier des charges et/ou après reconnaissance des lieux, nécessaires pour mener à bien le recouvrement des murs et/ou des plafonds par un revêtement.

Pose à lés superposés tranchés (à double coupe)

Type de pose collée pratiquée avec revêtements particulièrement minces. Dans un premier temps, la lisière du nouveau lé collé chevauche celle du lé précédent et, dans un second temps, le joint est pratiqué par tranchage simultané des deux épaisseurs de lé se recouvrant et élimination des parties tranchées.

Pose bord à bord

Type de pose collée pour lequel la lisière de chaque nouveau lé collé est jointive de celle du lé précédent en respectant s'il y a lieu la reconstitution du motif décoratif.

Ce type de pose est aussi dénommé pose à joints vifs.

https://www.engcopilot.com/

https://www.engcopilot.com/

Pose en recouvrement ou demi-joints

Type de pose collée pour lequel la lisière de chaque nouveau lé collé chevauche, sur une faible largeur de 2 à 5 mm, celle du lé précédent.

Pose en symétrie

Pose collée ou tendue dont la disposition des lés sur le subjectile est telle que les motifs semblables du décor sont disposés de chaque côté à même hauteur et à même distance de l'axe d'un panneau ou d'une partie de mur (corps de cheminée, par exemple).

Pose galonnée avec anglésage vertical

Pose tendue d'un revêtement textile fixé en haut et en bas par agrafage sur les bandes d'accrochage et latéralement par anglésage.

Pose galonnée simple

Pose tendue d'un revêtement textile qui est fixé par agrafage sur les bandes d'accrochage, l'agrafage étant masqué par la pose collée d'un galon.

Pose collée périphérique

Pose d'un revêtement textile qui est fixé par collage périphérique sur le subjectile.

Pose tendue

Méthode fréquemment utilisée pour les revêtements muraux textiles. Elle consiste à tendre le textile de part et d'autre de la surface à recouvrir. Cette opération peut se faire de différentes manières (voir Types de pose tendue).

Pouvoir absorbant

Propriété d'un subjectile d'accepter par absorption dans sa masse une certaine quantité de liquide (eau ou solvant) avec lequel il est en contact.

Le pouvoir absorbant est notamment influencé par la nature du matériau, sa porosité et d'éventuels traitements de surface.

Le pouvoir absorbant est caractérisé par la quantité pondérale de liquide admise par unité de temps et de surface du matériau.

Pouvoir piégeant

Synonyme de Pégosité.

Voir ce terme.

Pré-encollage

Opération de préparation des subjectiles neufs, poreux ou trop absorbants avant la pose de papiers peints.

Ne concerne pas les plaques de plâtre à épiderme cartonné.

Prétension

En pose tendue, opération manuelle de mise en tension primaire du revêtement textile en veillant à ce que le fil de chaîne soit droit et horizontal et le fil de trame aligné sur la verticale, et blocage dans cette position avant de pratiquer l'agrafage et la fixation.

Primaire d'accrochage

Couche d'impression, désignée aussi «impression pour fonds bloqués», sur des subjectiles peu ou non absorbants (fonds bloqués) afin d'améliorer l'adhérence de la colle pour la pose de revêtements.

Prise

Etat caractérisant la colle lorsqu'elle acquiert sa résistance finale par séchage ou évaporation, durcissement du film.

Temps durant lequel les forces d'adhésion et de cohésion se développent.

Temps au bout duquel un collage est manipulable (pour les colles de contact).

Propreté

Qualité de surface que doit posséder un subjectile avant d'être revêtu. Elle implique l'absence de poussières, de graffiti, de corps gras, etc., qui pourraient nuire à la qualité de la pose.

Pulvérulence

Etat d'une matière réduite en poudre fine ; le poudrage est la pulvérulence superficielle d'un enduit ou d'une peinture.

(R)

Raccord

Relation entre les parties du dessin figurant sur les lés adjacents d'un revêtement mural qui doivent se raccorder de manière à créer un motif complet après la pose.

Raccord droit

https://www.engcopilot.com/

https://www.engcopilot.com/

Les détails du dessin sont tels que les lés adjacents du revêtement mural doivent être posés sans le moindre décalage longitudinal de manière à donner un raccordement parfait.

Le symbole indiquant qu'un revêtement mural est à raccord droit est le numéro 4.2 du tableau 1 de l'annexe C en y ajoutant la hauteur du raccord, en centimètres.

Raccord libre

Le décor figurant sur la partie frontale ne doit être raccordé selon aucune correspondance longitudinale entre les lés adjacents du revêtement mural.

Le symbole indiquant qu'un revêtement mural est à raccord libre est le numéro 4.1 du tableau 1 de l' annexe C .

Raccord sauté

Les détails du dessin sont tels que les lés adjacents du revêtement mural doivent être décalés verticalement au moment de la pose, de manière à donner un raccordement concordant.

Le symbole indiquant qu'un revêtement mural est à raccord sauté est le numéro 4.3 du tableau 1 de l'annexe C, en y ajoutant la hauteur du raccord et la hauteur du décalage, en centimètres.

Raccordement à l'équerre

Raccord faisant intervenir la continuité du motif décoratif sur deux demi-plans d'un dièdre. Certains décors autorisent parfois, lorsque la pose intéresse également le plafond, un raccord à l'équerre sur les trois demi-plans d'un trièdre, du moins pour un ou deux des trièdres présents dans le local à revêtir.

Ragréage

Rattrapage partiel ou discontinu sur une maçonnerie à l'aide d'un enduit spécialement adapté.

Réaction au feu

Comportement d'un matériau qui, dans des conditions d'essai spécifiées, par sa propre combustion, alimente un feu auquel il est exposé.

Rebouchage

Opération discontinue destinée à faire disparaître les cavités des subjectiles (bois, plâtre, plaques de plâtre). Cette opération ne permet pas de faire disparaître les petites cavités. Celles-ci nécessitent un enduisage.

Rechampir

Faire ressortir une moulure, un ornement sur un fond notamment par un contraste de couleurs. S'agissant d'un revêtement mural, action d'ajuster et de border au plus près, soit lors de l'encollage, soit lors de la pose, le plus soigneusement possible les ornements (baguettes par exemple) ou les arrêts naturels (plinthes, huisseries, cueillies de plafond).

Revêtement d'apprêt

Revêtement mural destiné à servir de couche de préparation sur le subjectile, avant la pose d'un revêtement mural fini ou d'un revêtement mural pour décoration ultérieure.

Revêtement duplex

Revêtement mural gaufré mécaniquement, fabriqué à partir de deux supports qui ont été collés avec un adhésif au stade du gaufrage.

La texture du papier de la face frontale est choisie pour son aptitude à recevoir l'impression d'un décor, tandis que celle du papier de la face dorsale l'est pour son aptitude au collage.

Revêtement ingrain

Revêtement mural constitué de papier dans lequel sont incorporées des particules de bois pour donner une surface structurée, généralement multicouche, pour utilisation comme base pour un revêtement mural fini ou pour décoration ultérieure.

Revêtement nerveux

Voir Nervosité.

Rive

Bord latéral d'une planche, d'une latte, d'une lame de parquet, par exemple.

(S)

Saponification

Réaction chimique déclenchée par l'alcalinité d'un subjectile (à base de ciment) après la préparation avec une impression non neutralisante (ou application d'une peinture).

Sens de pose

Sens dans lequel le lé est affiché au mur (tête en haut ou inversé).

Le sens d'un le est défini par le marquage sur l'envers et à la tête du lé du numéro d'ordre suivant lequel il est débité hors du rouleau.

Sans préconisation particulière du fabricant, les lés seront affichés «tête en haut», dans certains cas

https://www.engcopilot.com/

https://www.engcopilot.com/

précisés par lui et pour minimiser un nuançage, ils seront inversés ; c'est-à-dire posés en alternance, ce qui revient à afficher les lés impairs «tête en haut» et les lés pairs «tête en bas» ou vice versa.

Voir aussi Nuançage.

Solidité des coloris à la lumière

Aptitude d'un coloris à conserver sa teinte originale après avoir été exposé à un rayonnement UV visible.

Elle est appréciée, dans des conditions normalisées, par comparaison avec une échelle de «bleus» dont on connaît a priori les variations de teinte induites pour une illumination donnée. L'échelle est graduée en huit points qui, dans l'ordre croissant, indiquent une solidité de plus en plus grande.

Soufflure

Cloque ou expansion d'un enduit ou d'un béton.

Spatule

1. Outil métallique utilisé pour étendre certains types de colles sur le subjectile, possédant sur sa tranche une dentelure de forme déterminée (en largeur et en profondeur) qui permet l'application régulière d'un volume déterminé de colle.
2. Outil généralement en plastique présentant une tranche légèrement biseautée sans dentelure et servant à maroufler le revêtement qui vient d'être affiché.

Stabilité

Pour un matériau, caractéristique du maintien de la permanence d'état sous diverses sollicitations chimiques, physiques ou mécaniques : on parlera ainsi de stabilité des coloris à la lumière ou au frottement, de stabilité dimensionnelle des revêtements, de stabilité des émulsions ou des dispersions au stockage, etc.

Subjectile

Désigne toute surface nue ou éventuellement déjà revêtue sur laquelle on envisage de poser un revêtement.

Surjeter (zigzag sur lisières)

Pratiquer un point de fil à la main, ou à la machine, sur un textile coupé à vif pour en arrêter l'effilochage. Ce point peut également servir de finition ou de «propreté».

Support (dossier)

Envers du revêtement solidaire de la face frontale et lui servant de support, composé d'une ou de plusieurs couches pouvant remplir des fonctions distinctes (telles que : stabilisation dimensionnelle, confort thermique ou acoustique).

(T)

Tack

Terme anglais signifiant le pouvoir piégeant d'une colle (voir Pégosité).

Le tack se développe en fonction de l'écoulement du temps de gommage de la colle (voir ce terme).

Faculté d'un adhésif de maintenir instantanément un matériau (sur son subjectile).

Teinture

Opération visant à conférer à une fibre synthétique ou non une coloration particulière et durable, généralement en y fixant, par liaisons chimiques ou physico-chimiques, un colorant approprié suivant une technique adaptée à chaque cas.

Temps d'attente

Synonyme de temps de gommage.

Temps de détrempe

Pour la pose collée des revêtements à dossier en papier pour lesquels la colle est appliquée sur l'envers, temps compris entre l'application de la colle et l'affichage du revêtement au mur. Durant cet intervalle de temps, qui doit être conservé approximativement constant durant toute la pose, l'eau imprègne et assouplit le dossier en papier tout en déterminant un allongement de ce dernier. L'allongement consécutif à la détrempe permet au revêtement de se tendre lors de son séchage après la pose.

Temps de gommage (TG)

Durée d'attente avant la pose, moment après l'encollage où la pose peut commencer.

Le respect du TG permet à la colle d'acquérir son pouvoir piégeant (tack, voir ce terme).

Intervalle que l'on doit laisser s'écouler entre le moment où l'on étale la colle sur le support et le moment où l'on procède à l'affichage (voir ce terme).

Temps ouvert (TO)

Délai d'utilisation entre le moment de l'étalement de la colle et celui où la colle a perdu son pouvoir collant :

https://www.engcopilot.com/

https://www.engcopilot.com/

- après, le TO se trouve dépassé ;
- à la fin du TO, le collage devient inefficace.

Temps de travail (TT)

Période d'affichage (voir ce terme), pendant laquelle la pose est possible. Le TT est situé entre la fin du TG et la fin du TO.

Tension

1. En pose tendue, opération manuelle visant à appliquer une traction uniformément répartie sur un revêtement textile de manière à ce que le fil de chaîne coïncide avec l'horizontale et le fil de trame avec la verticale.
2. Résultat d'un effet thermique sur un revêtement thermorétractable préalablement posé sur des bandes d'accrochage, conduisant à une traction uniformément répartie et à l'obtention d'une surface rigoureusement plane.

Thermorétractabilité

Propriété de certains revêtements plastiques de se rétracter de façon appréciable sous l'effet d'une source de chaleur.

Traitement ignifuge

Traitement apporté à un revêtement dans le but d'en diminuer son inflammabilité.

Travaux d'entretien

Ensemble des travaux que nécessite la conservation d'un bâtiment en bon état et sa pérennité.

Travaux neufs

Il s'agit des travaux réalisés dans des bâtiments neufs ou faisant l'objet de réhabilitation lourde.

Travaux de rénovation

Travaux de remise à neuf, de restitution d'un aspect neuf. Travail consistant à remettre dans un état analogue à l'état d'origine un bâtiment ou un ouvrage dégradé par le temps, les intempéries, l'usure.

Tympan

Panneau délimité par des moulures.

Types de pose tendue

La pose tendue s'effectue :

- par agrafage galonné au pourtour;
- par anglésage;
- par clipsage sur bandes d'accrochage ;
- par thermocontact sur bandes velcro.

(V)

Velours

Face frontale d'un revêtement textile constituée de fils ou de fibres, bouclés ou coupés, implantés verticalement sur un dossier.

Vinyle expansé relief (VER)

Revêtement mural fini en relief sur lequel le dessin ou la structure tridimensionnelle est formé par un procédé de moussage d'une couche de chlorure de polyvinyle ou d'un autre polymère.

Vinylique (résine vinylique)

Caractéristique d'une résine synthétique en dispersion, rentrant dans la formulation de colles prêtes à l'emploi. De cette famille, fait partie l'acétate de polyvinyle (PVA).

© AFNOR 1998 - Imprimé par VINCI CONSTRUCTION FRANCE le 26/12/2013

https://www.engcopilot.com/